



Hier comme aujourd'hui: Le contrôle du corps des femmes non blanches, un enjeu colonial

Recension du livre de Françoise Vergès, *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Albin Michel, 2017.

Par [Anouk Renaud](#)

Thème: [Droits des femmes](#), [Loi et Justice](#)

Mondialisation.ca, 24 juin 2019

[CADTM](#) 11 juin 2019

Des femmes en Namibie participent à une manifestation contre la stérilisation forcée des femmes séropositives.

D'une histoire locale à une oppression globale

C'est sur les milliers d'avortements et stérilisations non consentis, pratiqués à l'île de la Réunion dans les années 1968-69, que s'ouvre cet ouvrage de Françoise Vergès. Rendus publics en 1970, grâce notamment à plusieurs plaintes des victimes, toutes des femmes réunionnaises de classes populaires, ces stérilisations forcées resteront largement impunies et oubliées. À partir de cette histoire, que l'on pourrait croire se cantonner à l'île de la Réunion, F. Vergès déroule le fil. Elle nous montre en quoi ces faits sont une illustration (parmi tant d'autres) d'une oppression bien plus globale : la gestion du ventre des femmes noires. En effet, si beaucoup de travaux féministes étudient l'assignation des femmes à la fonction reproductive et l'enjeu pour les États et le capital que représente le contrôle (et donc la dépossession) de leurs corps [1], l'apport fondamental de l'ouvrage de F. Vergès est qu'elle y ajoute la dimension raciale et coloniale en démontrant qu'il existe une assignation des femmes à la reproduction, mais aussi une assignation racialisée. L'interdiction de l'IVG et la criminalisation de propos et politiques de contrôle des naissances en France à la même époque, où des milliers de femmes étaient incitées à recourir aux techniques contraceptives ou se faisaient avorter de force sur l'île de la Réunion, en est un exemple frappant.

Pendant des siècles, la reproduction de la force de travail indispensable au système capitaliste a reposé sur le vol des ventes des femmes africaines et malgaches

Ces stérilisations forcées s'inscrivent dans une histoire, une histoire longue. Lors du

Françoise Vergès

Le ventre des femmes

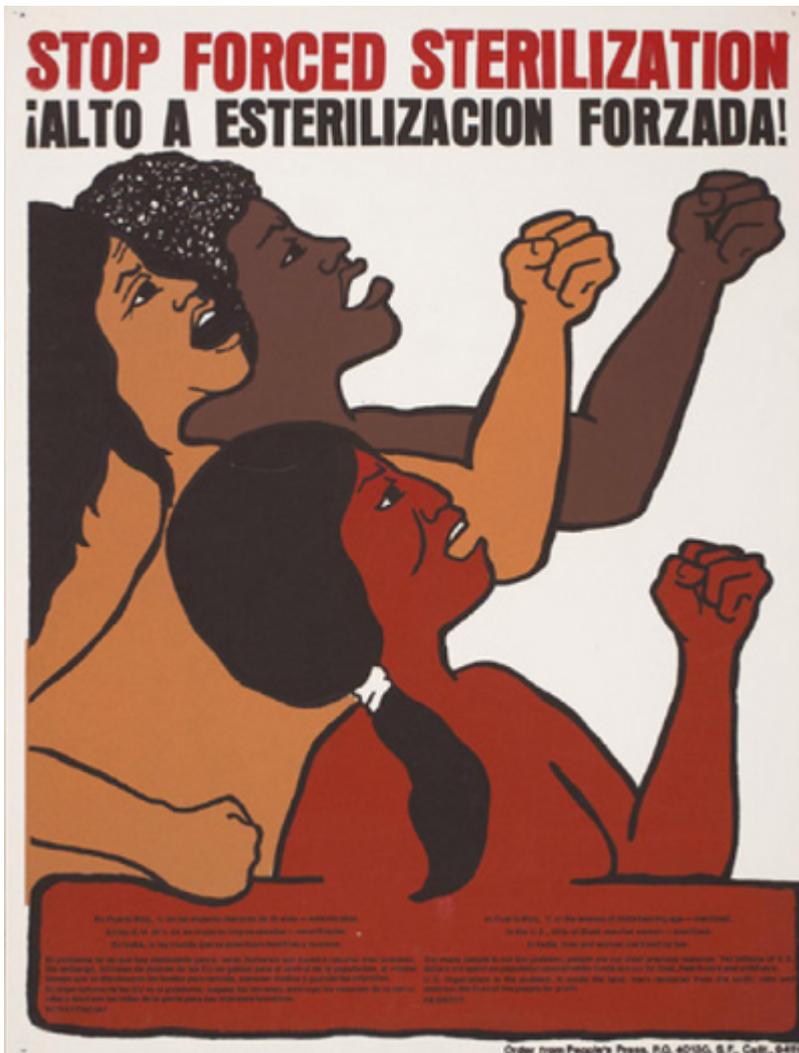
*Capitalisme, racialisation,
fémicide*



Albin Michel
Bibliothèque Idées

système esclavagiste, déjà, ■ les femmes esclaves en plus d'être des forces de production étaient des forces de reproduction, considérées uniquement comme des ventres [2]. Ainsi, pendant des siècles, la reproduction de la force de travail indispensable au système capitaliste a reposé sur le vol des ventres des femmes africaines et malgaches. L'enfant noir·e à naître étant la propriété du maître (p.98). F. Vergès nous apprend que, si beaucoup de colonies importaient des esclaves, certaines (par exemple les États-Unis) s'étaient spécialisées dans la reproduction de corps esclavagisés à une échelle industrielle (p.100). Derrière ce vol systémique, se trouve bien entendu le viol des femmes esclaves, véritable institution dans l'organisation sociale de l'esclavage en tant que source de renouvellement de la main d'œuvre mais aussi comme l'expression d'une domination patriarcale [3].

Les stérilisations forcées à l'île de la Réunion prennent aussi place dans un contexte particulier (et qui s'inscrit lui-même dans la continuité du système esclavagiste). Celui, d'une part, de la reconfiguration après 1945 de l'espace colonial français en un espace postcolonial (p.11), qui se caractérise par « une prolifération de formes et politiques qui maintiennent la colonialité du pouvoir » (p.13), avec pour objectif de préserver les intérêts capitalistes et impérialistes français [4].



People's Press, California - c. 1974

« Halte à la stérilisation forcée ! »

En bas de l'affiche est écrit : « Á Porto Rico, 1/3 des femmes en âge de porter un enfant - stérilisées / Aux États-unis, 20 % des femmes noires mariées - stérilisées / En Inde, des hommes et des femmes stérilisées par la loi.

La surpopulation n'est pas le problème, les gens sont notre plus précieuse ressource. Pourtant, des milliards de dollars sont dépensés pour le contrôle des naissances, pendant que les fonds alloués à l'alimentation, la santé et le soin des enfants sont coupés. L'impérialisme américain est le problème. Il vole les terres ; pille les ressources ; RÉSISTE ! »

Crédits : "Stop Forced Sterilization" poster by Rachael Romero, San Francisco Poster Brigade, 1977.

Cette nouvelle configuration repose sur l'émergence de nouvelles notions telle que « coopération », « sous-développement », « aide », « rattrapage » (p.65) et surtout celle de « surpopulation », qui fait son apparition dans la sphère nationale et internationale dans les années 50. Le discours d'alors sur la démographie consiste à dire que les femmes du tiers-monde font trop d'enfants et que cela constitue un obstacle majeur au développement de leurs pays. Un discours qui va se nourrir de toute une série de rapports, d'études d'instituts de recherche, d'analyses, qui viennent lui donner un vernis scientifique et objectif cachant son caractère profondément idéologique. Leur « démographie galopante » est perçue comme la cause du « retard » des pays du tiers-monde et non pas comme un de ses effets.

La surpopulation étant transformée en problème afin d'éviter d'affronter les vraies causes du « sous-développement » et d'en interroger les responsabilités (p.113) [5]. Non seulement erroné, ce mythe de la surpopulation véhicule en réalité une idéologie misogyne et raciste, reposant entre autres sur le fantasme « d'une sexualité tropicale débridée à discipliner » (p.53), invariante de l'imaginaire colonial [6].

Parmi les conditionnalités des prêts de la Banque mondiale se trouvaient des engagements sur le contrôle des naissances, voire des quotas annuels fixés de stérilisations à réaliser

Loin d'être anodins, ces discours et les notions sur lesquelles ils reposent ne se cantonnent pas au champ discursif mais vont avoir des effets concrets. D'abord, c'est ce type de récit anti-nativiste, qui participe à « créer un climat qui autorise et légitime des abus de pouvoir » (p.37) de la part des institutions de contrôle des naissances ou du corps médical. Ce climat d'impunité est décrit par les inculpés du procès des stérilisations et avortements forcés, qui « tous s'accordent à dire que les plus hautes autorités [françaises] ne se sont jamais opposées à leurs pratiques d'avorteurs alors qu'elles en étaient informées » (p.40). Ensuite, le discours anti-nativiste va se traduire dans des politiques publiques spécifiques. « L'État utilisa tous les moyens dont il disposait pour disséminer sa politique : à travers les centres de protection maternelle et infantile bien sûr et le financement d'associations, mais aussi à travers la publicité, la télévision, la radio, les journaux (...) Des encarts publicitaires avec sur fond de soleil couchant, une femme se profilant seule, portant un bébé et suivie de neuf enfants, le tout avec un unique commentaire, un énorme "ASSEZ !" ; partout des affiches vantent à la femme le bonheur conjugal, dans une famille aux dimensions métropolitaines » (page 135). Dans ce contexte, les stérilisations forcées sont loin d'être le fait de quelques médecins cruels et racistes, mais ne sont en réalité que les manifestations les plus violentes de ces discours et politiques.

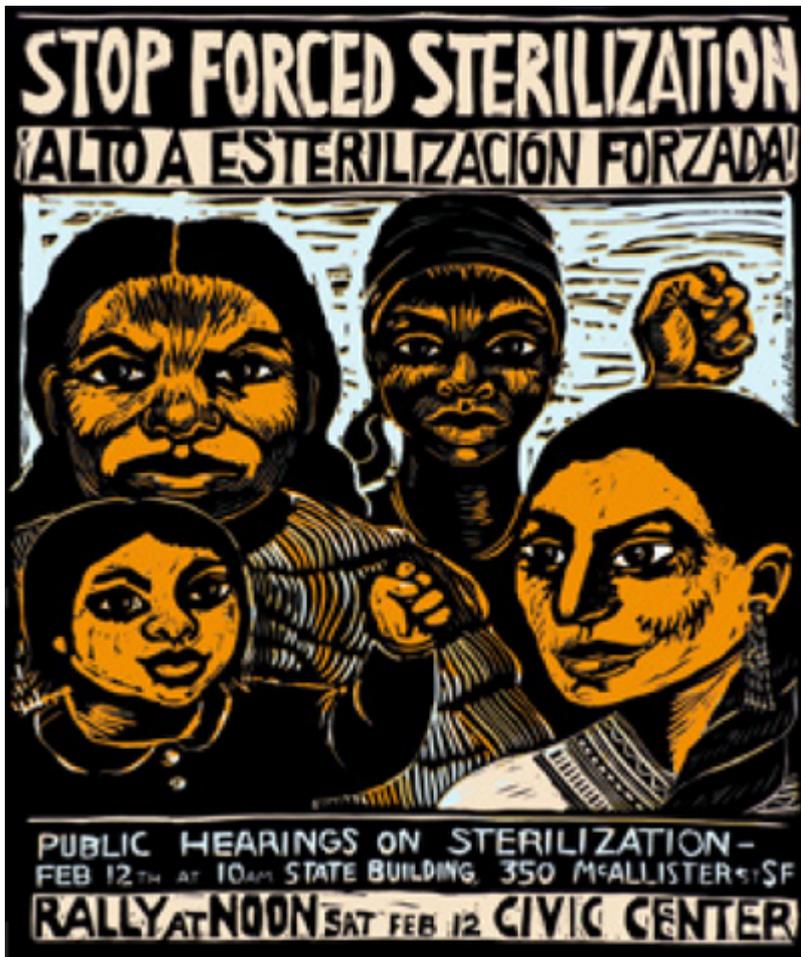
Les politiques de contrôle des naissances se hissent aussi au cœur des politiques internationales de développement à partir de la fin des années 50. Les institutions financières internationales, telles que le FMI et la Banque mondiale, vont jouer un rôle central dans leur diffusion. Parmi les conditionnalités des prêts de la Banque mondiale se trouvaient des engagements sur le contrôle des naissances, voire des quotas annuels fixés de stérilisations à réaliser.

Le cas du Pérou : 300 000 femmes indiennes quechua stérilisées de force sous le gouvernement Fujimori entre 1995 et 2000

« Ils ne m'ont rien demandé... Ils m'ont emmenée comme un animal dans la salle d'opération ». Le documentaire *Le Ventre des femmes* de Mathilde Damoiseil donne la parole à ces femmes, dont les trompes ont été de manière irréversible sans leur consentement, au nom de la lutte contre la pauvreté, et du développement. Mais là encore, ces stérilisations de masse, pratiquées sous un gouvernement despotique, ne doivent pas occulter l'histoire globale dans lesquelles elles s'inscrivent, à savoir celle du contrôle des naissances des femmes non blanches. En effet, ce documentaire souligne bien le rôle fondamental de la Banque mondiale, des Nations unies et de l'USAID (agence américaine d'aide au développement) dans le soutien, le financement et l'incitation des stérilisations massives menées sous le gouvernement Fujimori.

Voir : Mathilde Damoiseil, *Le Ventre des femmes*, ARTE, 2009 - 1h30

Contrôler le ventre des femmes, un enjeu toujours actuel



En juillet 2017, à l'occasion du G20 à Hambourg, Emmanuel Macron déclarait : « Quand des pays ont encore sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider de dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien » [7]. Les éléments de continuité du discours de l'actuel président de la France, avec celui qui émergea dans les années 50 sur la soi-disant surpopulation comme obstacle au développement, sont évidents. En 1974, Michel Debré écrivait dans *Une politique de la Réunion*, que « depuis le début de la colonisation, les femmes de La Réunion ont eu des enfants sans compter. (...) Et n'oublions pas le manque naturel de souci des Créoles en matière de sexualité » (p.52). Il affirmait que les Réunionnaises faisaient trop d'enfants et que « le problème n°1 c'est la démographie, le grand mal de ce pays » et qu'en revanche « la traditionnelle mission de la femme française était celle de donner la vie, assurer la famille et perpétuer l'espèce » (p.54). Des discours empreints de préjugés raciaux selon lequel une personne non blanche est incapable de raisonner ou d'envisager les conséquences de ses actes (p.53) et justifiés par l'idée de progrès.

En plus du progrès comme graal à atteindre, les rhétoriques et pratiques de contrôle des naissances se nourrissent aujourd'hui également d'arguments fallacieux sur l'émancipation des femmes, contre lesquels Vergès nous met en garde : il ne s'agit pas d'émancipation des femmes mais de « faciliter leur entrée dans une modernité assimilatrice ». (p.142) Depuis quelques années, les enjeux liés aux droits des femmes occupent en effet une place de choix dans les agendas des institutions du développement. C'est en leur nom, que sont lancées de nombreuses politiques de promotion et d'accès aux contraceptions modernes et de renforcement des plannings familiaux dans les pays dits en développement. Des programmes et campagnes mis en œuvre par certaines ONG et financés par d'importants bailleurs publics (institutions internationales et pays occidentaux dans le cadre de leur Aide

publique au développement) comme privés (fondation Bill et Melinda Gates, multinationales occidentales...) [8]. Et qui ne sont pas sans susciter certains questionnements...

Cette rhétorique dépolitisée sur le droit des femmes, où l'impérialisme instrumentalise la liberté des femmes non blanches pour cacher une idéologie coloniale et sa clé de voûte, la mission civilisatrice, puise une partie de sa force dans l'échec des féminismes à prendre en compte la dimension raciale du patriarcat. C'est là un des autres apports fondamentaux du livre de F. Vergès qui, à travers l'exemple du MLF (Mouvement de libération des femmes) des années 70, analyse et critique les écueils et surtout les angles morts des féminismes blancs. Les militantes du MLF (et à travers elles, les militantes féministes blanches) font d'une situation localisée et contextualisée (celle qu'elles vivent) un fait universel. Elles ignorent les éléments qui font d'elles des « blanches » c'est-à-dire des femmes bénéficiant de privilèges produits par des siècles de colonisation et d'impérialisme [9]. La fin du livre opère comme un appel à toutes les militantes féministes à repolitiser et à dénationaliser nos luttes, et surtout à ne plus ignorer l'existence d'un patriarcat d'État racial. La notion de justice reproductive créée par des femmes africaines-américaines et citée dans cet ouvrage – quoique peu développée – peut s'avérer un concept politique intéressant, afin de prendre en compte ce que les réalités de femmes ont de commun et de différent. Il englobe le droit à l'avortement mais aussi la justice sociale et la fin des discriminations raciales. Ce concept renvoie surtout à cette lutte entre choix des femmes et contrôle de l'État et du capital sur leurs corps (p.118-119).

Dans l'introduction de son ouvrage, F. Vergès écrit que « ce livre se veut comme un acte de réparation historique envers les femmes des outre-mer, racisées, méprisées et exploitées » (p.13). Plus tard, elle précise « en dévoilant la dimension racisante d'une politique, on interrompt le discours lisse de la post-colonialité française, celui qui renvoie la racisation à l'erreur temporaire que rachèterait une simple reconnaissance symbolique. Il est des cas où la reconnaissance symbolique doit s'accompagner de justice » (p.163).

Anouk Renaud

Article issu du dernier numéro du magazine AVP (Les autres voix de la planète) du CADTM, [Dettes Coloniales et Réparations](#)

Notes :

[1] Cette assignation se traduit notamment par une incitation, une survalorisation et un cantonnement des femmes dans leurs rôles de reproductrice et de mère ainsi que par une stigmatisation, voire une criminalisation, des techniques contraceptives.

[2] Angela Davis, *Femmes, race et classe*, des femmes Antoinette Fouque, 3^e édition, 2013 pages 10 et 11.

[3] *Ibid*, p.21

[4]Interview de Françoise Vergès par Safa Bannani, « La République française reste un espace de colonialité du pouvoir », *Middle East Eye*, avril 2018. Accessible à : <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/interview-fran-oise-verg-s-1512419>

[5]Nicolas Sersiron et Anouk Renaud, « Qui est responsable du « sous-développement » de l'Afrique : les femmes africaines ou le G20 ? », CADTM, juillet 2017. Accessible à : <http://www.cadtm.org/Qui-est-responsable-du-sous>

[6]Silvia Federici, *Caliban et la Sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Entremonde – 2^e édition, 2017, p.316

[7]Nicolas Sersiron et Anouk Renaud, *op. cit.*

[8]Voir par exemple les partenaires de l'initiative *Family Planning 2020*. Accessible à : <http://www.familyplanning2020.org/commitment-makers#private-companies>

[9]Interview de Françoise Vergès par Safa Bannani, *op. cit.*

La source originale de cet article est [CADTM](#)
Copyright © [Anouk Renaud](#), [CADTM](#), 2019

Articles Par : [Anouk Renaud](#)

A propos :

Anouk Renaud est permanente au CADTM.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca